

# L'INRA au secours du foie gras : un peu de science, beaucoup de mauvaise foi

Association Stop Gavage  
www.stopgavage.com

***L'expertise scientifique publique se veut objective et indépendante. Une façade rassurante qui masque bien souvent l'influence des industriels sur des travaux qu'ils financent en coulisse. La filière française du foie gras a ainsi fait produire à l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) des études occultant la nocivité du gavage, obtenant par ce biais qu'un amendement vienne protéger cette pratique contestée, alors même qu'un nombre croissant de pays l'interdisent. L'association Stop Gavage dénonce ce détournement de la recherche publique et demande une réforme structurelle de l'expertise en bien-être animal.***

On connaissait déjà le cas du Dr Rylander, l'expert de l'agence sanitaire suisse dont les travaux – financés par Philip Morris – minoraient l'effet du tabagisme passif<sup>1</sup>. Ou celui du Dr Jean-Marie Bourre vantant dans la presse – en tant que directeur de recherches à l'INSERM – les bienfaits du saucisson, mais omettant de mentionner son poste dans l'organisme de promotion des industriels de la charcuterie<sup>2</sup>. À la liste des conflits d'intérêts affectant l'expertise publique, il faut désormais ajouter le cas du foie gras à l'INRA.



« *Aucun élément scientifique ne permet de dire que cette opération [le gavage] est une source de mal-être animal* », affirme Daniel Guéméné, un scientifique de l'INRA dont les recherches sont financées par les producteurs de foie gras.

## L'INRA au service des filières

L'Institut national de la recherche agronomique a une longue tradition d'études effectuées sur commande des filières agricoles et cofinancées par celles-ci. Quoi de plus logique que les producteurs payent les recherches qui leur permettront entre autres d'augmenter leurs rendements ?

Mais, outre son rôle au service des filières, l'INRA a une autre mission : celle de réaliser des expertises indépendantes, en particulier sur le degré de souffrance des animaux dans les élevages, afin d'éclairer le débat public et l'élaboration des réglementations de protection animale.

Dans le cas du foie gras, les producteurs déclarent que les oiseaux ne souffrent pas du gavage, tandis que les associations de protection animale soutiennent le contraire et demandent l'interdiction de cette pratique. Les experts de l'institut public quant à eux affirment avoir « *conduit des travaux destinés à fournir des données objectives au débat*<sup>3</sup> » et ont conclu l'an passé qu'« *aucun élément scientifique*

*ne permet de dire que cette opération est une source de mal-être animal*<sup>4</sup> ».

## Science et politique

S'appuyant sur ce jugement d'experts publics, les producteurs de foie gras – activement soutenus par le ministère de l'agriculture – ont obtenu en septembre 2005 que soit adopté à l'Assemblée nationale un amendement légitimant le gavage (cf. encadré page suivante), amendement soutenant – en référence aux travaux de l'INRA – que « *du point de vue scientifique [il est] in-*

*contestable [que le gavage est réalisé] en dehors de tout stress ou souffrance de l'animal*<sup>5</sup> ».

Voici donc en apparence un merveilleux modèle de controverse sociale dénouée par les experts chargés d'éclairer la collectivité.

En apparence seulement... car les dessous de l'histoire révélés dans *L'INRA au secours du foie gras*, un livre paru ce mois-ci aux Éditions Sentience (cf. encadré ci-dessous), sont nettement moins reluisants ! Il s'agit en

Antoine Comiti, *L'INRA au secours du foie gras*, Éditions Sentience, novembre 2006, 270 pages, 25 €.

Ce livre, disponible en librairie, peut aussi être commandé sur le site de l'association Stop Gavage : [www.stopgavage.com](http://www.stopgavage.com).

Sur ce même site, il est également possible de signer le *Manifeste pour l'abolition du foie gras*, de consulter l'actualité internationale des campagnes contre le gavage et de visionner des vidéos sur la production de foie gras.





### Hommage pour services rendus

Suite à l'adoption, sur la base d'études de l'INRA, d'un amendement légitimant le gavage, un dirigeant de la filière du foie gras remercie les chercheurs pour leur contribution à la défense de cette pratique<sup>10</sup>.

▲ Dans son discours d'inauguration, Alain Labarthe, vice-président du Cifog, a tenu à remercier l'ensemble des scientifiques pour le sérieux et la pertinence de leurs travaux qui ont permis d'obtenir la reconnaissance du foie gras au Code rural.

réalité d'un cas exemplaire d'expertise publique sous contrôle d'une industrie, expertise dans laquelle les chercheurs concernés occultent des faits défavorables aux commanditaires.

### Conflits d'intérêts

Comme le montre l'enquête relatée dans ce livre, les études en question ont été réalisées sur commande et sous financement des producteurs, avec comme objectif avoué « l'élaboration d'un argumentaire scientifique en faveur de la production du foie gras<sup>6</sup> ». L'INRA au secours du foie gras révèle ainsi, preuves à l'appui, comment de nombreux faits attestant de la nocivité du gavage ont été passés sous silence par les scientifiques chargés de l'expertise.

Il est maintenant bien établi que les recherches financées par une industrie tendent à tirer des conclusions favorables à cette dernière (cf. encadré ci-dessous). Concernant le foie gras, les conclusions des chercheurs de l'INRA ne pouvaient pas être plus favorables aux commanditaires de l'expertise : elles correspondent point par point aux

arguments qu'une étude marketing de cette filière recommande « pour être en position de résister plus efficacement aux inévitables attaques et pressions médiatiques, pour conforter et apaiser le consommateur de foie gras<sup>7</sup> ».

### Des cadavres en bonne santé

Parmi ces arguments figure celui de la « réversibilité » du gavage. Ainsi, à une journaliste qui lui demande « Le foie gras est-il un foie malade ? », Gérard Guy, directeur de la station expérimentale sur le foie gras de l'INRA, répond : « La réponse des

firme donc en substance que seules les maladies incurables sont de vraies maladies... Les autres, aussi graves soient-elles, n'en seraient en fait pas puisque l'on peut en guérir !

Quant aux études qui, selon Gérard Guy, « ont démontré une réversibilité », elles réservent elles aussi quelques surprises. L'une d'elles montre que plus de 6% des canards relâchés après 10 à 16 jours de gavage sont morts. « La mortalité est accentuée par la durée de gavage [...] Les animaux morts présentaient des difficultés de locomotion et n'ont donc pas pu s'abreuver<sup>9</sup> ». Ainsi, certains oiseaux étaient tellement affaiblis qu'ils n'étaient même plus capables de se déplacer pour boire et sont morts

### L'étrange silence sur le million d'oiseaux morts en gavage

Les taux de mortalité des animaux utilisés pour la production de foie gras figurent parmi les statistiques publiées tous les ans par la filière<sup>11</sup>. À partir du nombre de palmipèdes gavés annuellement, il est élémentaire de déterminer que **plus d'un million d'oiseaux meurent chaque année en France pendant le gavage<sup>12</sup>**.



Un rapport scientifique de la Commission européenne de 1998<sup>13</sup> indique que **le taux de mortalité des oiseaux en gavage est 10 à 20 fois plus élevé que pour des animaux en élevage (sans gavage)**. La mortalité étant décuplée par rapport à la période d'élevage qui précède, il s'agit donc bien d'un effet du gavage.

scientifiques est claire. C'est non. Le foie gras n'est pas un foie malade. Et je peux vous citer deux études [dans lesquelles] les chercheurs ont démontré une réversibilité chez les animaux. Si on interrompt le gavage d'une oie, par exemple, on constate que son foie va revenir à la normale<sup>8</sup>. »

Avec toute l'autorité que lui confère sa position d'expert, ce chercheur af-

de soif sous le regard des expérimentateurs.

À ces animaux qui ne survivent pas malgré l'arrêt du gavage, il faut ajouter ceux qui sont déjà morts pendant le gavage : d'après les statistiques de la filière du foie gras elle-même, plus d'un million de canards et d'oies meurent chaque année pendant le gavage en France (cf. encadré ci-dessus).

### L'influence des financements sur le résultat des études scientifiques

À quoi bon se demander qui finance telle étude ? La méthode scientifique ne suffit-elle pas à garantir l'objectivité des chercheurs ? Le fait est que les preuves de l'influence des financements sur les résultats des études scientifiques ne cessent de s'accumuler. En analysant 106 études évaluant la nocivité du tabagisme passif, une prestigieuse revue médicale a ainsi montré en 1998 que « le seul facteur [statistiquement] lié à la conclusion de la synthèse était l'existence (ou non) d'une affiliation entre l'auteur et l'industrie du tabac. Les trois quarts des articles qui concluaient à l'innocuité du tabagisme passif étaient écrits par des personnes affiliées à l'industrie du tabac<sup>14</sup> ». En 2003, une analyse de 1140 études médicales est venue confirmer l'influence des sources de financement au-delà du cas du tabac : « nous avons trouvé que les études financées par l'industrie avaient une probabilité significativement plus grande d'atteindre des conclusions favorables au sponsor<sup>15</sup> ».



Que déduisent les chercheurs de l'INRA de telles observations ? Que le gavage affecte les fonctions vitales des oiseaux ? Non. Que « *la stéatose hépatique de gavage est donc bien un processus non pathologique totalement réversible*<sup>16</sup> ». On ignore par quelle méthode ces chercheurs ressuscitent les animaux morts en gavage...

### Moribonds, mais heureux

Si tant d'oiseaux meurent du gavage, comment se portent donc ceux qui y survivent ? Un manuel pour gavageurs, décrivant leur état en fin de gavage, parle de « *l'aspect fatigué des volailles grasses, leur taille énorme, leur respiration haletante, l'animal, qui montre de plus en plus de difficultés à se déplacer*<sup>17</sup> ».

Pourtant, les experts de l'INRA sont formels : « *Les résultats de [nos] recherches ne soutiennent aucun des arguments actuellement avancés pour répandre l'opinion que cette pratique nuit gravement au bien-être des palmipèdes*<sup>18</sup>. »

### Le gavage n'est pas nocif... quand il n'est pas nocif

Ces mêmes scientifiques précisent qu'« *en l'absence de blessures ou d'atteintes pathologiques, le gavage n'apparaît pas comme une source de "douleur"*<sup>19</sup> ».

Pourquoi cette précision ? Parce que, comme l'atteste un de leurs comptes rendus d'expérience<sup>20</sup>, les chercheurs en question ont constaté que le gavage provoque des blessures et pathologies douloureuses de l'œsophage... En excluant les observations attestant de la nocivité du gavage, il leur devient aisé de conclure à son innocuité !

Ces mêmes experts emploient un procédé identique pour juger de l'état des foies : ils affirment tout d'abord qu'« *un bon foie gras ne présente normalement pas de lésions macroscopiques, de zones de nécrose ou hémorragiques*<sup>21</sup> »... Armés de cette définition qui exclut d'office les foies atteints de ces affections, il leur est ainsi commode de conclure qu'« *un foie gras obtenu par gavage n'est donc en aucun cas un organe malade* » !

Voici donc ce que donnerait un raisonnement similaire dans le débat sur la nocivité du tabac : « En l'absence d'irritation de la trachée, le passage de la fumée dans la gorge n'est pas une source d'inconfort. Nous avons également observé qu'une personne qui arrête de fumer à temps peut retrouver des poumons similaires à ceux d'un non-fumeur. Les résultats de nos recherches scientifiques ne corroborent donc pas l'idée que le tabagisme soit nocif. »

Rien ne serait vraiment faux dans un tel discours... qui éviterait soigneusement les mots « cancer du poumon » ainsi que toute mention de l'espérance de vie des fumeurs.

### Contenus de se faire gaver ?

Les palmipèdes manifestent-ils une aversion au gavage ? Dans un magazine grand public, les chercheurs de l'INRA affirment que les oies « *vont au gavage comme si elles allaient se nourrir spontanément* » et que cette pratique « *ne les effraie pas plus que le fait de manger*<sup>22</sup> ». Pourtant, des expériences menées dans cet institut quelques années plus tôt montraient qu'une oie en période de gavage refuse de s'alimenter pendant plusieurs jours si l'on arrête de la forcer<sup>23</sup>... Alors, qui faut-il croire ? Les oies ou les chercheurs de l'INRA ?

Quant aux canards, lorsqu'il s'agit de défendre le gavage, ces mêmes experts soutiennent que « *les palmipèdes gavés ne développent [...] pas de réactions d'évitement vis-à-vis du gavageur*<sup>24</sup> », mais quand les cages sont menacées d'interdiction, ils rappellent que leur « *principal avantage réside dans le fait que les manipulations [...] liées à la pratique de l'acte de gavage sont facilitées ; l'animal ne pouvant s'échapper, se retourner* » (cf. encadré ci-dessous).

En 1995, alors que la Commission européenne envisageait d'obliger les producteurs d'œufs à donner un peu plus d'espace aux poules dans leur cage de batterie, un chercheur de l'INRA, Jean-Michel Faure, affirmait qu'« *une cage vaste n'est pas une condition du bien-être de ces volailles, dont les cages en usage sont de dimensions suffisantes*<sup>25</sup> ».

Les producteurs d'œufs furent satisfaits du soutien audacieux de ce chercheur. La direction de l'INRA le fut un peu moins lorsque fut publié le pamphlet *Les poules préfèrent les cages*, qui ridiculisait cette affirmation et jetait le doute sur la crédibilité scientifique de l'institut.

Depuis les années 80, la production de foie gras, présentée par ses promoteurs comme une activité traditionnelle et artisanale, recourt elle aussi aux pratiques de l'élevage industriel les plus extrêmes. D'après les statistiques de la filière elle-même<sup>26</sup>, plus de 87% des canards, dont la



quasi-totalité de ceux gavés pour les grandes marques, sont enfermés durant la période de gavage dans des cages de batterie si petites qu'ils ne peuvent même pas se retourner, et encore moins étendre leurs ailes.

Bien que l'installation de nouvelles cages de ce type soit interdite depuis janvier 2005 par une recommandation européenne, les producteurs de foie gras refusent d'obtempérer. Le ministère de l'agriculture, acquis à leur cause, se bat actuellement au Conseil de l'Europe pour leur permettre de continuer à pratiquer cette forme d'enfermement extrême<sup>27</sup>. L'avis des chercheurs de l'INRA sur cette question ? Pour le gavage des canards, « *l'élevage en cage [de batterie] individuelle est la meilleure solution*<sup>28</sup> ».



## Pas d'alternatives au gavage ?

Interrogé sur les risques d'interdiction du gavage, le PDG de Rougié-Bizac, industriel du foie gras, reconnaît être « inquiet [mais] reste néanmoins optimiste [car] les scientifiques de l'INRA font leur travail<sup>29</sup> ». L'un des experts en question, Daniel Guémené, partage cependant cette préoccupation : « Ca s'est un peu calmé mais je reste inquiet<sup>30</sup>. »

Pourquoi s'inquiéter ? Il est notoire que l'on peut vivre heureux et en bonne santé sans ingérer des foies hypertrophiés. Mais peut-être ce chercheur se préoccupe-t-il de la reconversion des personnes – 14 000 équivalents temps-plein<sup>31</sup> – qui travaillent de manière directe ou indirecte dans le secteur du foie gras : existe-t-il donc des alternatives au gavage qui permettraient une adaptation en douceur de cette filière ?

« On n'a vraiment rien en vue [...] pour arriver à produire du foie gras sans gaver », déclare Marie-Pierre Pé, déléguée générale du CIFOG, l'interprofession du foie gras<sup>32</sup>. « Pour produire du foie gras sans gavage, pour l'instant, je crois qu'on n'est pas au point<sup>33</sup> ! », confirme Gérard Guy, chercheur à l'INRA.

Son collègue Daniel Guémené revient de Chicago où il a participé à la campagne visant à rétablir la vente de foie gras dans cette ville, suite à son interdiction en août dernier<sup>34</sup>. Peut-être

### Les études INRA : un investissement fructueux pour les producteurs

- En 1998, un rapport d'experts de la Commission européenne<sup>41</sup> (incluant 3 chercheurs de l'INRA) :
  - conclut que le gavage « est préjudiciable au bien-être des oiseaux » ;
  - préconise le passage à des méthodes de production sans gavage ;
  - recommande l'interdiction des cages de batterie individuelles.
- Depuis 1998, les producteurs de foie gras financent les études de quelques chercheurs de l'INRA, qui assurent qu'en réalité :
  - les oiseaux gavés ne souffrent pas et ne sont pas malades ;
  - les méthodes de production sans gavage ne sont pas envisageables aujourd'hui ;
  - la cage de batterie est la meilleure solution.

aura-t-il pu goûter à cette occasion l'une des préparations alternatives sans gavage, appelées « faux gras », que des restaurateurs de Chicago ont mis au point après l'interdiction en quelques semaines seulement<sup>35</sup>. Tout cela aidera-t-il l'INRA à faire aboutir plus rapidement ses recherches d'alternatives au gavage ?

Les affirmations rassurantes des chercheurs de l'INRA sont fréquemment relayées dans les médias, comme dans cette revue professionnelle avicole<sup>42</sup> :



Rien n'est moins sûr... Alors qu'un rapport scientifique de la Commission européenne préconise depuis 1998

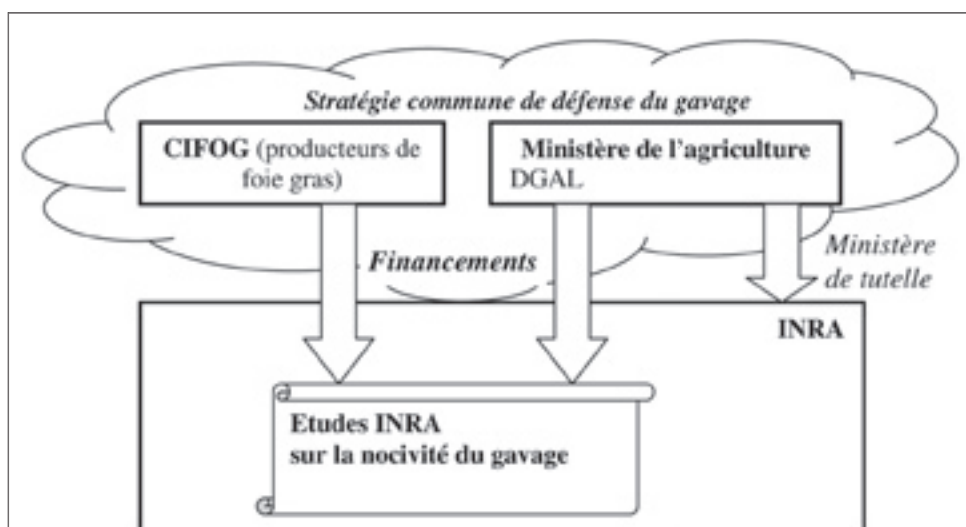
une piste de recherche aux « possibilités de développement les plus rapides<sup>36</sup> » (des préparations à partir de foies non stéatosés) et que quelques années auparavant, un charcutier belge s'était même fait une spécialité d'un tel procédé<sup>37</sup>, jusqu'à présent les chercheurs de l'INRA affirment, sans pour autant le justifier, que cette approche « simpliste [...] ne permet pas de répondre à cette demande<sup>38</sup> » d'alternatives au gavage.

Il est difficile de comprendre que des travaux qu'un simple charcutier a pu initier il y a plusieurs années ne soient pas aujourd'hui à la portée de l'institut fleuron de la recherche agro-alimentaire française...

### Un rapport scientifique européen bien embarrassant

Les chercheurs de l'INRA critiquent dans la presse les associations qui s'opposent au gavage : « les passions qui s'expriment font écran à toute évaluation raisonnée<sup>39</sup> » ; « j'attends encore qu'ils me donnent des arguments objectifs et scientifiques<sup>40</sup> »... mais ils passent sous silence le fait que des scientifiques condamnent également le gavage, et ils sont en particulier très discrets sur l'existence du rapport scientifique de la Commission européenne de 1998 qui constitue pourtant, avec ses 93 pages et ses 166 références bibliographiques, une synthèse de référence sur les problèmes de bien-être animal dans la production de foie gras (cf. encadré en haut de page) !

L'existence de ce rapport inquiète la filière du foie gras puisqu'il a été un argument scientifique de poids dans les débats ayant abouti à l'interdiction du gavage dans la plupart des pays européens, et dernièrement en Israël et en Californie.



L'INRA au secours du foie gras montre comment le ministère de l'agriculture soutient la filière du foie gras dans sa stratégie de défense du gavage et des cages de batterie individuelles. Cette attitude est conforme à la politique ordinaire du ministère : au niveau européen, le gouvernement français s'emploie régulièrement à contrer l'adoption de mesures de protection animale et à entraver l'application de celles déjà en place.

## Pour une réforme structurelle de l'expertise

Un document officiel de l'INRA explore que « *son rôle d'établissement public de recherche, avec ce qui le distingue d'autres acteurs de même nature mais de statut privé, n'est pas toujours perçu*<sup>43</sup> ». Mais pour que la distinction soit perçue, encore faudrait-il qu'elle soit perceptible... L'enquête menée dans *L'INRA au secours du foie gras* montre en effet à quel point la confusion entre le rôle d'expert public et celui de prestataire au service des filières est préjudiciable à la qualité et à la crédibilité des expertises de l'institut, confusion à laquelle contribue son organisme de tutelle, le ministère de

l'agriculture (cf. schéma page précédente).

On n'évalue pas les effets de l'alcoolisme sur la santé sur la base d'expertises réalisées sur commande de l'interprofession des vins et spiritueux. Pourquoi en irait-il autrement lorsqu'il s'agit des conditions de vie et de mort des animaux d'élevage ?

Le cas du foie gras n'est que le symptôme le plus flagrant de la faillite d'un système. La question de fond est celle des réformes structurelles à entreprendre pour assurer une expertise publique fiable en bien-être animal (cf. encadré ci-dessous).

« *Si les murs des abattoirs étaient transparents, nous serions tous végétariens* », dit l'ex-Beatles Paul McCartney. De l'entassement des poules en cages de batterie aux mutilations à vif des cochons, de nombreuses pratiques d'élevage et d'abattage ont en effet de quoi soulever les cœurs les plus accrochés. Pourquoi sont-elles donc encore autorisées alors que nombre d'entre elles sont majoritairement réprochées par l'opinion publique ? Au-delà du cas du gavage, *L'INRA au secours du foie gras* apporte un éclairage inédit sur le rôle des scientifiques dans la légitimation de ces pratiques.

*Stop Gavage, 20 novembre 2006*

## Demandes de Stop Gavage et propositions de réforme

### Demandes concernant les études sur le foie gras

- La page du site de l'INRA<sup>44</sup> qui reprend les conclusions des expertises biaisées sur la prétendue innocuité du gavage doit être immédiatement retirée.
- Un véritable **programme de recherche doit être initié** :
  - **pour développer des alternatives n'impliquant pas de gavage**, selon les recommandations du rapport scientifique européen : que ce soit – comme le conseille ce rapport – en explorant « *les possibilités de développement les plus rapides [qui] résident dans des essais de préparation d'un produit à partir de foies d'oiseaux nourris à volonté et d'autres ingrédients*<sup>45</sup> », ou bien en mettant au point des alternatives végétales, à l'image de certains restaurateurs de Chicago<sup>46</sup> ;
  - **pour étudier les modalités d'adaptation/reconversion de la filière** à une production sans gavage qui permettront de minimiser l'impact social sur les régions concernées.
- La direction de l'INRA doit publier la **charte de déontologie du partenariat**, promise depuis 2001<sup>47</sup>, afin que le public puisse apprécier dans quelle mesure les études sur le foie gras sont conformes à cette charte.

### Réformes structurelles de l'expertise en bien-être animal

Même si certains scientifiques de l'INRA mettent un zèle particulier à aligner leurs conclusions sur la stratégie des producteurs, les causes des expertises biaisées sont principalement structurelles.

Aujourd'hui, les chercheurs en bien-être animal travaillent dans des unités de recherche dont l'objectif général est de servir les intérêts des producteurs, et qui fonctionnent sous financement de ces derniers. L'institut doit **créer un véritable pôle de recherche en bien-être animal**, doté des moyens nécessaires à sa mission. Ce pôle doit être indépendant – en termes de budget et de personnel – des départements de productions animales.

Dans un institut aussi lié aux intérêts économiques des filières de production, la marge de manoeuvre de chercheurs dont les travaux mettraient en cause des pratiques d'élevage restera – même dans un pôle plus autonome – nécessairement limitée. Afin de contribuer à l'« *équilibre des partenariats* » que la direction de l'INRA affirme elle-même vouloir instaurer<sup>48</sup>, l'institut doit **s'ouvrir aux associations de protection animale** pour que les intérêts des animaux y soient eux aussi représentés.

Jusqu'à quel point le ministère de l'agriculture, principale tutelle de l'INRA, lui permettra-t-il de s'organiser de façon à produire des expertises indépendantes ? La question reste ouverte. En effet, les résultats de telles expertises risquent fort de contrarier la politique ordinaire de ce ministère, généralement alignée sur les positions défendues par les filières agricoles.



## Notes

1. M. Quiret, « La crise de l'expertise scientifique française », *Les Echos*, 26 septembre 2006, <http://www.lesechos.fr/info/metiers/4474596.htm> ; voir également la revue de presse sur <http://www.prevention.ch/rypresse.htm>
2. T. Souccar, « Grand prix de la propagande septembre 2006 : le Dr Jean-Marie Bourre », <http://www.lanutrition.fr/Grand-prix-de-la-propagande-septembre-2006-le-Dr-Jean-Marie-Bourre-a-1053-85.html>
3. D. Guémené, G. Guy, J-M. Faure, « Foie-Gras, Gavage et Bien-être animal : vers un peu d'objectivité ! », *Actes des 6<sup>e</sup> Journées de la Recherche sur les Palmipèdes à Foie Gras*, 7 et 8 octobre 2004, pages 81-87, [http://www.lefoiegras.fr/Pdf/INRA\\_FR.pdf](http://www.lefoiegras.fr/Pdf/INRA_FR.pdf)
4. J. Dézécot, « Vers la fin du gavage ? », *60 millions de consommateurs*, numéro 395, juin 2005, page 24
5. Exposé sommaire de l'amendement numéro 354 sur la loi n° 2006-11 du 5 janvier 2006 d'orientation agricole, présenté par MM. Herth, Roumegoux et Peiro le 30 septembre 2005, <http://www.assembleenationale.fr/12/amendements/2341/234100354.asp>
6. G. Le Boucher, « Palmipèdes : les scientifiques au secours du foie gras », *Filières Avicoles*, numéro 670, novembre 2004, page 8
7. *Contexte, structure et perspectives d'évolution du secteur français du foie gras*, étude réalisée par l'ITAVI et le CIFOG pour le compte de l'OFIVAL, juin 2003, page 20, <http://www.ofival.fr/publications/cahier/palm/Avic-pub.htm>  
M. Jacquinot, P. Magdelaine et L. Mirabito, « Importance du bien-être animal dans la perception du foie gras par le consommateur », *Actes des 5<sup>e</sup> Journées de la Recherche sur les Palmipèdes à Foie Gras*, 9 et 10 octobre 2002, pages 52-56
8. S. Bernède, « Gaver n'est pas torturer », *La Dépêche du Midi*, 5 octobre 2003
9. R. Babilé, A. Auvergne, V. Andrade, F. Héraud, G. Bénard, M. Bouillier-Oudot, H. Manse, « Réversibilité de la stéatose hépatique chez le canard mulard », *Actes des 2<sup>e</sup> Journées de la Recherche sur les Palmipèdes à Foie Gras*, 12 et 13 mars 1996, pages 107-110
10. Discours d'Alain Labarthe lors des 7<sup>e</sup> Journées de la Recherche en Palmipèdes à foie gras, Arcachon, 18 et 19 octobre 2006 ; É. Viénot, « 160 participants aux 7es Journées de la recherche "palmipèdes à foie gras" », *Filières Avicoles*, numéro 692, novembre 2006, page 11
11. Statistiques du programme RENAPALM publiées par l'Institut Technique de l'Aviculture (ITAVI)
12. Le calcul est détaillé dans l'annexe 3 de *L'INRA au secours du foie gras*
13. Commission européenne – Comité scientifique de la santé et du bien-être des animaux, *Welfare Aspects of the Production of Foie Gras in Ducks and Geese*, 16 décembre 1998 ; la surmortalité en gavage est analysée en pages 46 et 49, [http://europa.eu.int/comm/food/fs/sc/scah/out17\\_en.html](http://europa.eu.int/comm/food/fs/sc/scah/out17_en.html)
14. R. Smith, « Beyond conflict of interest – Transparency is the key », *British Medical Journal*, volume 317, 1<sup>er</sup> août 1998, pages 291-292, <http://bmj.bmjournals.com/cgi/content/full/317/7154/291>
15. J. E. Bekelman, Y. Li, C. P. Gross, « Scope and Impact of Financial Conflicts of Interest in Biomedical Research – A systematic review », *Journal of the American Medical Association*, numéro 289, 22 janvier 2003, pages 454-465, <http://jama.ama-assn.org/cgi/content/full/289/4/454>
16. D. Guémené, G. Guy, J-M. Faure, *op. cit.*
17. *Tout sur l'oie et le canard*, guide pratique édité par la chaîne de magasins Gamm vert, [http://www.gammvert.fr/pdf/guide\\_oie.pdf](http://www.gammvert.fr/pdf/guide_oie.pdf)
18. D. Guémené, G. Guy et J. Servièrre, « Le gavage est-il indolore ? », *Cerveau & Psycho*, numéro 10, juin 2005, pages 70-73
19. D. Guémené, G. Guy et J. Servièrre, *op. cit.*
20. J. Servièrre, MD. Bernardet, G. Guy, D. Guémené, « Is nociception a sensory component associated with force-feeding? A neurophysiological approach in the mule duck », *2<sup>nd</sup> World Waterfowl Conference*, Alexandrie, Égypte, 7 au 9 octobre 2003, pages 149-158
21. D. Guémené, G. Guy, J-M. Faure, *op. cit.*
22. D. Guémené, G. Guy, J-M. Faure, *op. cit.*
23. J-C. Blum, « Caractéristiques anatomiques, physiologiques et biochimiques en relation avec la formation du foie gras chez les palmipèdes », *in* ITAVI, *Le point sur les facteurs de réussite du gavage*, session du 15 novembre 1990
24. D. Guémené, G. Guy, J-M. Faure, *op. cit.*
25. J-M. Faure, A.D. Mills, « Bien-être et comportement chez les oiseaux domestiques », *INRA Productions Animales*, volume 8, numéro 1, février 1995, pages 57-67, <http://www.inra.fr/Internet/Produits/dpenv/faurec26.htm>
26. *Contexte, structure et perspectives d'évolution du secteur français du foie gras*, *op. cit.*
27. Voir le dossier (dont un article du *Canard Enchaîné*) sur [http://stopgavage.com/lettre\\_ministre.php](http://stopgavage.com/lettre_ministre.php)
28. D. Guémené, G. Guy et J. Servièrre, *op. cit.*
29. É. Prothery, « Un producteur : "Le gavage ne porte pas atteinte à la santé des animaux" », *Le Figaro*, 27 décembre 2003, page 7
30. M. Armand, « Controverses autour du gavage des oies et des canards – La France fidèle à son foie gras », *La Montagne*, 4 décembre 2005, page 15
31. Commission européenne – Comité scientifique de la santé et du bien-être des animaux, *op. cit.*, page 54
32. Intervention de Marie-Pierre Pé au colloque « Axes d'action 2004 du CIFOG », Foie Gras Expo, Mont-de-Marsan, 17 mars 2004
33. Intervention de Gérard Guy dans l'émission « Foie gras : le gavage en question », série « *Gaïa* », France 5, 24 janvier 2004
34. Stop Gavage, « Lettre ouverte à Daniel Guémené », 27 octobre 2006, [http://stopgavage.com/actu\\_guemene.php](http://stopgavage.com/actu_guemene.php)
35. Stop Gavage, « La ville de Chicago interdit le foie gras », 22 août 2006, [http://stopgavage.com/actu\\_chicago.php](http://stopgavage.com/actu_chicago.php)  
P. Vettel, « Quel est le goût du faux foie gras ? Notre critique le sait », *The Chicago Tribune*, 21 septembre 2006, [http://stopgavage.com/chicagotribune\\_fauxgras.php](http://stopgavage.com/chicagotribune_fauxgras.php)
36. Commission européenne – Comité scientifique de la santé et du bien-être des animaux, *op. cit.*, page 53
37. P. Bidaine, « Du foie gras sans gavage », *Le vif - L'express* (magazine belge), 26 décembre 1996
38. D. Guémené, J-M. Faure, G. Guy, J. Servièrre, « Production de Foie Gras, Gavage et Bien-être – Résultats de Recherches », mis à jour le 7 avril 2005, <http://www.tours.inra.fr/sra/internet/resultats/actuels/foiegras.htm>
39. D. Guémené, G. Guy et J. Servièrre, *op. cit.*
40. S. Bernède, *op. cit.*
41. Commission européenne – Comité scientifique de la santé et du bien-être des animaux, *op. cit.*, page 54
42. G. Le Boucher, *op. cit.*
43. INRA, *Contrat d'objectifs de l'INRA 2006-2009*, page 12, <http://www.inra.fr/content/download/8241/113760/version/1/file/contrat-d-objectif2006-2009.pdf>
44. Voir en particulier : D. Guémené, J-M. Faure, G. Guy, J. Servièrre, « Production de Foie Gras, Gavage et Bien-être – Résultats de recherches », mis à jour le 7 avril 2005, <http://www.tours.inra.fr/sra/internet/resultats/actuels/foiegras.htm>
45. Commission européenne – Comité scientifique de la santé et du bien-être des animaux, *op. cit.*, page 53
46. Stop Gavage, « La ville de Chicago interdit le foie gras », *op. cit.*  
P. Vettel, « Quel est le goût du faux foie gras ? Notre critique le sait », *op. cit.*
47. INRA, *Contrat d'objectifs - Mise en oeuvre des orientations 2001-2004*, décembre 2001, page 13, [www.inra.fr/content/download/2365/23404/file/contratobjINRA12-12-01.pdf](http://www.inra.fr/content/download/2365/23404/file/contratobjINRA12-12-01.pdf)
48. Voir le chapitre 33 « Propositions pour une réforme de l'expertise en bien-être animal à l'INRA » dans *L'INRA au secours du foie gras*

Sauf mention contraire, les photos illustrant cet article ont été prises dans le Gers en avril 2004 par Dominic Hofbauer pour Stop Gavage.